

Annexe C

(suite)

Modèle de Rapport d'Avancement Recommandé¹

Date :	
De :	[Nom du Coordonnateur National]
A:	[Nom du contact au PNUD]
Copie à :	
Sujet :	Rapport d'Avancement du projet

Numéro du Projet :	SEN/SGP/OP7/Y4/CORE/LD/2023/03
Nom du Projet :	Projet de Production et de Peuplement d'Espèces arboricoles Anti sel et de Restauration du couvert végétal dans la région de Fatick.
Nom de l'Organisation Bénéficiaire de la Subvention :	Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal (AHDIS).
Personne à contacter au sein de l'Organisation Bénéficiaire :	Amacodou DIOUF, Président
Valeur du Projet :	
Date de commencement du Projet :	Octobre 2023
Rapport n° :	1

Rapport d'Avancement du Projet :

A. Résumé de l'état d'avancement du projet

Le Projet de Production et de Peuplement d'Espèces arboricoles Anti sel et de Restauration du couvert végétal dans la région de Fatick, a démarré ses activités par une mission d'information de AHDIS auprès des autorités administratives et locales et du service des eaux et forêts. La mission a permis de rencontrer l'adjoint du sous-préfet de Ndiob, le 1^{er} adjoint au maire de la commune de Thiaré Dialgui, le service départemental des eaux et forêts, afin de les expliquer le projet, ses objectifs et les résultats attendus. Ils ont tous salué cette démarche inclusive de AHDIS, visant à les informer et à les impliquer. A cet effet, ils ont promis de ne ménager aucun effort pour la réussite du projet. Après cette mission d'information, l'atelier de lancement du projet a été organisé le jeudi 19 octobre 2023 à Mbamane. Il a réuni les populations bénéficiaires du projet, les chefs de villages environnants, le service départemental des eaux et forêts, les autorités locales.

¹ Ceci est un modèle de base qui peut être validé si nécessaire par les Programmes Nationaux du FEM.

A cet occasion, AHDIS a présenté le projet et ses objectifs, les résultats attendus, ainsi que les activités à mener. Elle a aussi présenté le partenaire technique et financier ; le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), et le Programme de Microfinancements du FEM (SGP), ainsi que le budget total du projet. Au sortir de cette rencontre, les différents acteurs ont magnifié la démarche de l'ONG, et se sont engagés à apporter tout le soutien nécessaire à la bonne mise en œuvre du projet. Au regard de ses objectifs, les populations bénéficiaires, ont jugé le projet hautement stratégique, pour la zone, où la mise en place de pépinière constitue une solution salvatrice contre la dégradation des terres. A cet effet, le projet va polariser tous leurs efforts dans la production et le peuplement d'espèces arboricoles anti sel pour restaurer le couvert végétal et lutter contre la salinisation des terres. Après le lancement du projet, les activités de clôture de la pépinière ont démarré, avec un mur de clôture sur un terrain de deux (02) hectares, acquis grâce au soutien de AHDIS. Après l'érection du mur de clôture, un magasin et des latrines ont été construits. Le magasin permet de garder et de stocker les produits des plantes, le matériel de travail et les équipements de la pépinière. Quant aux latrines, elles sont indispensables pour les populations qui travaillent dans la pépinière. Après la mise en place des latrines et du magasin, deux (02) puits ont été creusés. Ces puits sont aujourd'hui achevés, avec une disponibilité permanente de l'eau nécessaire pour les activités de production et reproduction des plantes, l'irrigation et le maraichage. Ces puits seront équipés de pompes solaires pour mieux faciliter le travail des populations. Quant aux bassins d'eau prévus, ils sont en phase d'achèvement. Enfin dans le volet communication et visibilité du projet, les tableaux prévus à cet effet ont été implantés sur deux axes stratégiques, l'un sur la route nationale à la sortie de Fatick, et l'autre sur l'axe Fatick – Diakhao, à l'entrée de Mbamane. Ainsi donc, toutes les activités prévues pour cette première phase du projet, sont entièrement réalisées conformément au mémorandum d'accord.

B. Activités programmées et menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et résultats obtenus

1.1. Acquisition d'un terrain de deux (02) hectares pour la pépinière :

Un terrain de deux (02) hectares devant abriter la pépinière a été acquis, grâce à AHDIS.

1. 2. Clôture de la pépinière :

Un (01) mur de clôture a été réalisé avec deux (02) longueurs de 90 mètres chacun, d'une largeur de 40 mètres. L'édification de ce mur est indispensable pour les activités de production de plantes, de régénération assistée, et de développement du maraichage. Il sécurise la

production et la reproduction des plantes et empêche la divagation des animaux à l'intérieur de la pépinière.

1.3. Construction d'un magasin et des latrines :

Un magasin construit, il permet de garder et de stocker les produits, le matériel de travail et les équipements pour la pépinière. Deux (02) latrines construites. Elles sont indispensables pour les populations qui travailleront au sein de la pépinière.

1.4. Deux (02) puits opérationnels :

Deux puits ont été creusé dans la pépinière pour permettre l'accès et la disponibilité de l'eau en permanence. Ces puits seront équipés de pompes solaires pour mieux faciliter le travail d'arrosage et d'irrigation dans le développement de la production des plantes.

1.5. Construction de deux (02) bassins d'eau :

Deux bassins d'eau sont construits. Les bassins d'eau facilitent le système d'arrosage et d'irrigation dans la production des plantes, le maraichage. Ils permettent la disponibilité en permanence de l'eau.

C. Activités programmées mais non menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et justification du retard

1.L'achat de pompes solaires : Les pompes solaires qui doivent être mis au niveau des puits ne sont pas encore acquis. L'acquisition de ces pompes connaît un retard pour des raisons techniques et financiers. Au plan technique, il fallait d'abord connaître la profondeur du puit, et du niveau d'eau, pour savoir le type de pompe solaire correspondant. Ensuite, au plan financier, les prix qui nous sont proposé pour l'achat de ces pompes solaires dépassent largement le montant affecté à ces pompes dans notre rubrique budgétaire.

D. Activités programmées et devant être menées à terme pendant la période sur laquelle portera le prochain compte-rendu

1. Equipement pépinière (petit matériel).
- 2.. Achat de Semences et Graines.
3. Formation sur la production de plants.
4. Formation sur la régénération naturelle assistée.

E. Expériences, enseignements appris et difficultés rencontrées pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu

1. Au regard des activités qui ont été menées, jusque là dans le cadre de ce projet, il y a des enseignements à tirer. D'abord, l'implication des populations dans tout projet de développement les concernant. A travers ce projet, ils ont salué la démarche inclusive de AHDIS, qui par l'atelier de lancement, a présenté le projet, ses objectifs, les résultats attendus, et le montant total, avec les rubriques budgétaires. Ils ont affirmé que c'est une première du genre pour tous les projets qui ont été mis en œuvre dans la zone. Par cette démarche participative, ils portent le projet en eux même et lui donnent toute l'attention requise, ce qui évidemment facilite la mise en œuvre.

2. L'information à l'autorité administrative. Il est le chef de l'exécutif local, par conséquent tout projet de développement devant intervenir dans sa circonscription administrative, doit être porté à sa connaissance. Pareille pour les autorités locales. Donc, l'information et l'implication des populations ont joué un rôle important dans la mise en œuvre de ce projet.

3. L'utilisation de la main d'œuvre locale. La première partie du projet est axée sur la construction des ouvrages. A ce propos, nous avons donné la priorité à la main d'œuvre locale sur la base de l'expérience et des qualifications professionnelles requises. Ainsi, le mur de clôture de la pépinière, la construction du magasin et des latrines, et le creusement des puits ont été faits par eux-mêmes. Ce choix instaure un climat de confiance et d'adhésion entre le projet et les populations, et elles y voient comme une solution bénéfique pour la zone.

4. Comme difficulté dans la mise en œuvre de ce projet, ce sont les rubriques budgétaires affectés à la réalisation des ouvrages. Les montants prévus sont souvent dépassés par les prix réels sur le terrain et suivant les zones, ce qui engendre des difficultés ou retards dans la réalisation des ouvrages.

F. Facultatif : le Bénéficiaire peut joindre des documents justificatifs supplémentaires et/ou des photos :

Photo 1 : Lors de l'atelier de lancement du projet.

Photo 2 : Implantation du tableau à la sortie de Fatick, sur la route nationale

